

# AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

## ENTRÉE EN VIGUEUR - RÈGLEMENT N° 371

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ que le RÈGLEMENT N° 371 édictant le code d'éthique et déontologie des élu(e)s municipaux abrogeant le règlement numéro 344 adopté le 13 avril 2026 à la séance du conseil municipal de la municipalité de Berthier-sur-Mer est entré en vigueur, conformément à la Loi.

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 66, rue Principale Est, Berthier-sur-Mer ainsi que sur le site internet de la Municipalité.

**DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 14 avril 2026**



Mélissa Gagné  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

*Je, soussignée, Mélissa Gagné, directrice générale et greffière-trésorière de Berthier-sur-Mer certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le Conseil entre 11 heures et midi le 14<sup>e</sup> jour de d'avril 2026.*

**EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 14 avril 2026.**



Mélissa Gagné  
Directrice générale et greffière-trésorière